



LA VILLE DE SERRIS (77)

recrute

RESPONSABLE DE CRECHE – (H/F)

Titulaire ou Contractuel

Poste à temps complet - A pourvoir à partir du 1^{er} mars 2024

Située à proximité des Parcs Disney à Marne la Vallée, Serris est une ville jeune et dynamique de près de 10 000 habitants, connaissant un fort développement économique et démographique. Desservie par l'autoroute A4, la ville est facilement accessible en RER A. Pour répondre aux besoins de sa population, la Ville déploie une politique de la Petite Enfance exigeante ; elle dispose de 3 crèches (90 berceaux) et d'un RAM communal. Pour l'une de ses crèches, la ville recherche un(e) responsable de crèche.

MISSIONS :

Sous la responsabilité hiérarchique de la responsable du Service Petite Enfance, vos missions seront :

Orientation et coordination de la relation aux familles :

- Informer les parents sur les modalités d'accueil des enfants
- Garantir le bien-être et la santé des enfants accueillis

Conception, animation, mise en œuvre du projet éducatif et du projet pédagogique de la crèche :

- Définir, traduire, décliner, les projets éducatif et pédagogique au sein de la crèche, en cohérence avec les orientations politiques, en veillant à l'harmonisation des pratiques entre les 3 crèches. Superviser, accompagner et ajuster les pratiques pédagogiques
- Se porter garant de l'application du cadre juridique, du respect des procédures internes

Management d'une équipe pluridisciplinaire :

- Organiser et planifier les activités de l'équipe ; Valider les plannings de travail en cohérence avec l'accueil des enfants
- Suivre et contrôler l'activité des agents, et la qualité du service rendu
- Assurer l'animation, le conseil et le soutien des équipes via un management bienveillant
- Gérer les relations conflictuelles et tensions au sein des équipes

Gestion administrative, financière et de préservation de la crèche

- Constituer les dossiers administratifs des familles et contractualiser l'accueil des enfants
- Assurer le contrôle des pointages (présence/ absence) des enfants et le transmettre au service gestionnaire du recouvrement des factures
- Collaborer à l'élaboration du budget de la crèche, assurer son exécution
- Rédiger les bilans annuels de fonctionnement et d'organisation transmis aux partenaires : Caisse d'Allocations Familiales et Département
- Contribuer à la préservation du bâtiment (identification de travaux, veille au respect de l'utilisation des locaux et du matériel)
- Contribuer à l'optimisation du taux d'occupation de la crèche et du taux de facturation des familles
- Piloter des projets transversaux internes (entre crèches) ou externes (services de la commune ou avec des partenaires)

PROFIL :

Impérativement titulaire diplôme IDE

Expérience minimum de 3 ans en établissement d'accueil du jeune enfant

Connaître les besoins du jeune enfant / connaissances sur le développement psychomoteur / la législation en matière de protection de l'enfance

Connaître les méthodes HACCP et la législation en matière d'hygiène

Connaître l'environnement institutionnel de la structure d'accueil (partenaires et missions)

Capacité à travailler en équipe et à développer des partenariats au niveau du service, inter services et des partenaires ; Savoir animer une équipe ; Savoir organiser le travail collectif

Savoir gérer des conflits, négocier, communiquer ; Savoir-faire preuve d'autorité

Sens de l'écoute et de la négociation (Equilibre entre le sens de l'écoute, la recherche de consensus et l'esprit de décision)

Aptitude à la communication interpersonnelle (techniques d'écoute et de reformulation, debriefing après des situations difficiles)

Maîtriser le guide médical mis en place au sein du service ; Capacité rédactionnelle ; Maîtriser Word, Excel ; se former aux logiciels Concerto, Ciril

Temps de travail : 37h par semaine (avec RTT)

Horaires variables selon l'amplitude horaire de la structure : entre 7h et 19h

Possibilité de réunions en soirée, astreintes, manifestations ponctuelles.

Statut : Titulaire ou Contractuel (CDD d'un an renouvelable) - Cadre d'emploi d'Infirmier Territorial

Rémunération : statutaire, régime indemnitaire, titres restaurant, CNAS

Date limite de candidature : 30/04/2024

Pour répondre à cette offre :

Adresser CV et lettre de motivation à Monsieur le Maire de Serris par mail à : recrutement@serris.fr